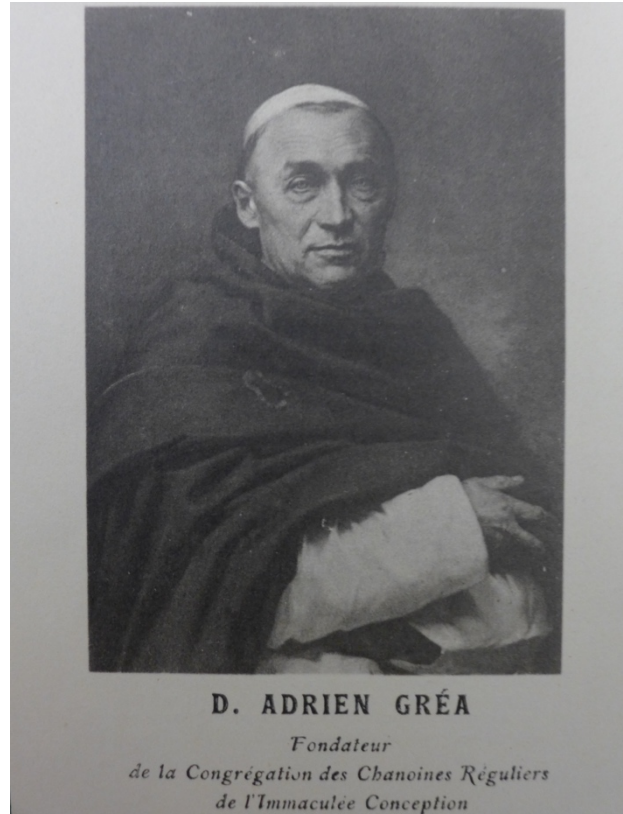


Un type de discours sur l'institution : l'ecclésiologie. L'exemple du traité *L'Église et sa divine constitution* (1885) de dom Adrien Gréa (1828-1917)

Fanny STIBBE (EHES)

Discipline secondaire des sciences sacrées, l'ecclésiologie offre à l'historien du religieux un terrain de recherche privilégié et cependant encore peu exploré pour étudier la nature institutionnelle de l'Église. Une telle étude se situe au carrefour de l'histoire générale, de l'histoire culturelle, de l'histoire des idées, de l'histoire du catholicisme et de l'histoire de la théologie. Elle repose sur deux options méthodologiques. D'une part, l'étude de l'ecclésiologie du point de vue historique s'inscrit dans la démarche de déconfessionnalisation de l'histoire de l'Église, initiée au cours des années d'après-guerre, et qui se poursuit dans l'entreprise récente d'intégration de l'histoire de la théologie à l'histoire générale. D'autre part, il s'agit plus largement d'ancrer l'Église comme objet d'étude dans le champ des sciences sociales, en supposant à la fois l'efficacité des outils historiques, sociologiques et anthropologiques pour travailler l'objet Église, comme l'apport des catégories théologiques aux sciences sociales. De manière réciproque, si les sciences sociales sont aptes à rendre compte de l'institution ecclésiale, à élucider cette superstructure multiséculaire, l'étude de l'ecclésiologie permet de dégager et de mettre à disposition un répertoire thématique, conceptuel et notionnel pour dire l'institution, susceptible d'être transféré au vocabulaire des sciences sociales.



Dans cette perspective, le traité *De Ecclesia* circonscrit un champ d'étude. Le genre émerge timidement au XII^e siècle avant de se concrétiser et de se structurer de manière systématique aux XV^e et XVI^e siècles, sous la pression des thèses conciliaires et dans le sillage de la Contre-Réforme. Support du discours idéologique et auto-proclamé, dans lequel les théologiens définissent l'Église, le traité *De Ecclesia* livre la réflexion de l'institution sur elle-même dans un effort d'objectivation et de formalisation. Ce type de discours correspond à une performance, dans la mesure où l'Église s'accomplit ici comme institution sur le plan idéologique.

Au sein de la vaste production *De Ecclesia*, il convient d'isoler le traité de dom Adrien Gréa (1828-1917), *L'Église et sa divine constitution*, publié en 1885. Œuvre d'un prêtre chartiste,

ultramontain infaillibiliste et restaurateur monastique, le traité constitue un prisme particulièrement intéressant pour capter l'enjeu auquel toute institution est confrontée : l'adaptation au monde dans lequel elle s'inscrit sans renoncer pour autant à la revendication d'une authenticité, qui la légitime comme institution. L'étude du traité gréatien permet de saisir sur le vif le contexte politico-religieux de la fin du XIX^e siècle. À travers les éléments doctrinaux, la forme rhétorique adoptée et les thèmes théologiques issus de la Tradition mobilisés, le discours gréatien cristallise la stratégie idéologique avancée par l'institution ecclésiale pour surmonter une situation hostile, marquée par la montée du libéralisme, le progrès de la sécularisation et la concurrence des États-nations en voie de formation. Réédité en 1907 et en 1965, le traité fait l'objet d'une attention nouvelle et continue au XX^e siècle dans le cadre des recherches sur le mystère de l'Église, sur l'œcuménisme et sur l'Église locale. Dès lors, l'analyse de la réception du traité permet de dégager un panorama des recompositions doctrinales, depuis les lendemains de la Révolution française jusqu'aux années postconciliaires. Ainsi, l'étude du traité met en évidence le processus par lequel un discours ecclésiologique est élaboré à partir de matériaux divers fournis par la Tradition, avant d'être lui-même retravaillé et réinterprété pour servir à son tour d'élément doctrinal propre à étayer un autre énoncé, dans un contexte ecclésiologique radicalement différent. Le traité de dom Gréa s'impose alors comme observatoire privilégié de la construction de l'institution sur le plan idéologique, démontrant l'intérêt de l'acculturation de l'ecclésiologie aux sciences sociales en tant que type de discours sur l'institution.

BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE

GRÉA Adrien, *L'Église et de sa divine constitution*, Tournai, Casterman, 1965.

CONGAR Yves, *L'Église de saint Augustin à l'époque moderne*, Paris, Cerf, « Histoire des dogmes », 1970.

NÉDONCELLE Maurice *et alii*, *L'ecclésiologie au XIX^e siècle*, Paris, Cerf, « Unam Sanctam », 1960.

NÉDONCELLE Maurice, « Les nouveaux horizons de l'ecclésiologie : du discours clérical à la science du social », *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre*, Hors-série n°7, 2013.